

**ALERTE CONDITIONS DE TRAVAIL****LES CHEMINOTS EN SURCHAUFFE !**

**Une vague de fortes chaleurs impacte une très large partie du territoire, avec des impacts sur les installations, les plans de transport et la multiplication des incidents. Des mesures urgentes de protection des cheminots doivent être prises.**

La Fédération CGT des cheminots a déposé ce jour une demande de concertation immédiate auprès du groupe SNCF pour exiger des mesures immédiates de protection des cheminots qui sont en première ligne pour assurer le service public dans des conditions pour le moins extrêmes dans le cadre de l'exercice de leurs métiers.

La CGT porte l'exigence de mesures immédiates, effectives et adaptées aux différents métiers et conditions d'exercice. Cela passe notamment par des mesures de prévention, des équipements de protection, des tenues adaptées, des temps de pause allongés, des locaux de coupure adaptés, des journées de service adaptées, etc.

Le groupe SNCF ne doit pas seulement regarder le niveau du thermomètre, mais exiger de chacune des sociétés des mesures cohérentes et adaptées à chaque situation de travail, pour qu'aucun chantier, dépôt ou atelier ne soit oublié et que des conditions de travail dignes soient garanties à chaque cheminot, sans que sa santé ne soit mise en danger.

**LA FÉDÉRATION CGT EXIGE  
DES MESURES IMMÉDIATES,  
MAIS AUSSI SUR LE PLUS LONG TERME !**

